



RAPPORT DE RECHERCHE
BOURSE RECHERCHE-SOCIÉTÉ
CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉ

LES HOMICIDES SEXUELS
POURQUOI CERTAINS HOMICIDES SONT-ILS DIFFICILES À
RÉSoudre ?

Jonathan James, candidat au doctorat

Dirigé par Jean Proulx et Patrick Lussier

Avec la collaboration de Eric Beauregard et du Département des Sciences du
Comportement de la Gendarmerie Nationale Française (les capitaines Marie-Laure
Brunel-Dupin, Elen Vuidard, Audrey Renard et Stéphanie Le Maout)

Août 2018

Résumé

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs associés à la durée de l'enquête criminelle et de vérifier si ces facteurs exercent aussi une influence sur la sérialité des meurtriers sexuels. Les caractéristiques du modus operandi de 47 meurtriers sexuels ainsi que les données d'enquête de 62 homicides sexuels (homicides commis par un meurtrier sexuel en série = 24 ; homicides commis par un meurtrier sexuel non sériel = 38) ont été analysées. Tandis que les comportements organisés des meurtriers, soit des caractéristiques typiques des meurtriers sexuels en série, ne sont pas nécessairement associés à une durée de l'enquête criminelle plus longue, les décisions prises par les meurtriers, lorsqu'elles sont combinées à celles prises par les enquêteurs, permettent de fournir un modèle explicatif de la durée de l'enquête d'une meilleure qualité et de prédire dans une plus grande proportion la sérialité des meurtriers sexuels.

Introduction

Lorsqu'un homicide sexuel est constaté, l'une de nos premières réactions est de vouloir mettre tous les moyens qui sont à notre disposition afin d'identifier dans les plus brefs délais l'auteur de ce crime violent, et cela, en partie dans le but qu'il ne puisse pas avoir l'opportunité de commettre un autre homicide. Cependant, certaines enquêtes criminelles en matière d'homicides sexuels sont plus longues à résoudre que d'autres, plaçant parfois les enquêteurs dans une impasse avec de potentielles conséquences négatives pour la protection du public. Ainsi, il a été suggéré que le délai entre l'homicide et la neutralisation du meurtrier sexuel pouvait être de nature à augmenter la probabilité de réitération de ce dernier [DeLisi, 2014]. Par conséquent, l'arrestation rapide de ce type de criminels est un enjeu de sécurité publique majeur, et cela, afin de prévenir les crimes sexuels et violents.

Dans cette course à l'arrestation, deux principaux acteurs s'opposent : le meurtrier sexuel qui, lorsqu'il a la volonté de ne pas être identifié, doit s'assurer de prendre les précautions nécessaires afin de ne pas laisser d'éléments humains (témoins) ou matériels (preuves) susceptibles de mener à son arrestation, et l'enquête criminelle, laquelle doit structurer son intervention en fonction des éléments qui sont à sa disposition et qui est, à l'exception des récits de romans policiers, vouée à échouer en l'absence de témoin ou de preuves probantes [Brodeur, 2005]. Conséquemment, dans le but d'identifier les facteurs pouvant exercer une influence sur la durée de l'enquête criminelle, les interactions entre, d'une part, le modus operandi du meurtrier sexuel – défini comme étant les actes que le criminel réalise durant la commission du crime [Douglas et al., 1992] – et, d'autre part, les paramètres de l'enquête criminelle – correspondant aux éléments qui sont à la disposition de l'enquête ainsi que les actions qu'entreprennent les enquêteurs afin de résoudre le crime –, ont été évaluées. En outre, cette étude a pour objectif de vérifier si les facteurs associés aux homicides commis par des meurtriers sexuels en série sont identiques à ceux associés à une durée d'enquête plus longue.

Être un meurtrier organisé peut être contre-productif

En accord avec la perspective du choix rationnel, le modus operandi des criminels est influencé par les décisions qu'ils prennent lors de la commission de leur crime [Cornish & Clarke, 1986]. Ainsi, tandis que le comportement de certains meurtriers sexuels peut paraître irrationnel (ex. : démembrer le corps de la victime), ils suivent une logique (ex. : complexifier l'identification de la victime, réaliser une fantaisie sexuelle déviante) qui leur permet d'atteindre un objectif (ex. : éviter la détection de la police, obtenir une gratification sexuelle). De plus, les théories criminologiques postulent que chaque type de crime possède un nombre limité de scripts, et que ces scripts sont façonnés par les interactions entre les contraintes internes et externes du crime [Cornish, 1994 ; Piquero, Tibbetts, 1996 ; Tibbetts, Gibson, 2002]. L'homicide sexuel n'échappe pas à la règle [James,

Proulx, 2016]. Par exemple, le modus operandi des meurtriers sexuels en série et des meurtriers sexuels non sériels est façonné par des contraintes internes distinctes (respectivement fantasmes sexuelles sadiques et intense colère), lesquelles sont en interaction avec des contraintes externes (ex. : la résistance de la victime, les caractéristiques du lieu de l'homicide, l'intervention d'un tiers) et produisent des modus operandi différents (sadique/organisé vs. colérique/désorganisé). Ainsi, tandis que les homicides commis par les meurtriers sexuels en série semblent être le résultat d'une succession de choix permettant de réduire leur probabilité d'être appréhendés rapidement par la police, ceux commis par les meurtriers sexuels non sériels semblent être impulsifs et dépourvus de choix rationnels sophistiqués.

Dans leurs travaux précurseurs [Ressler et al., 1988], les agents du Federal Bureau of Investigation (FBI) ont analysé un échantillon de 36 meurtriers sexuels (meurtriers sexuels en série = 29 vs. meurtriers sexuels non sériels = 7) dans le but d'identifier les caractéristiques du modus operandi associés à la résolution tardive des homicides sexuels. Ils ont identifié deux types de meurtriers : l'organisé et le désorganisé. Contrairement au modus operandi des meurtriers sexuels désorganisés, celui des meurtriers sexuels organisés est principalement caractérisé par des éléments qui mettent en échec l'enquête criminelle sur une plus longue période de temps et qui peuvent être groupés dans les trois phases délimitant la commission d'un homicide sexuel : pré-attaque (ex. : le meurtrier planifie de commettre un crime, présélectionne un lieu ainsi qu'une victime et constitue un kit dans le but d'atteindre ses objectifs), intra-attaque (ex. : le meurtrier neutralise la victime à l'aide de moyens de contentions dans le but de commettre des actes sexuels tout en s'assurant de limiter les possibilités qu'un tiers interrompe la réalisation du crime), et post-homicide (ex. : le meurtrier nettoie le corps de la victime, le dissimule ou le déplace, altère la scène de crime en la nettoyant ou en se débarrassant d'objets pouvant l'incriminer). Conséquemment, les meurtriers sexuels organisés réalisent des choix avant, pendant, et après la commission de leur crime, ce qui leur permet d'anticiper et de s'adapter aux facteurs contextuels (ex. : le lieu du crime) et situationnels de l'homicide sexuel (ex. : la résistance de la victime, l'intervention d'un tiers) [James, Proulx, 2016 ; Proulx, Beauregard, 2009 ; 2014].

Récemment, Beauregard et Martineau (2014, 2016a, 2016b) ont réalisé une série d'études afin d'identifier les caractéristiques des modus operandi organisés pouvant avoir un impact sur : 1) le laps de temps avant la découverte du corps de la victime; et 2) les probabilités qu'un homicide ne soit pas résolu. Les résultats obtenus sont contre-intuitifs. Par exemple, la prise de précautions après l'homicide ne permettrait pas au meurtrier de protéger son identité; au contraire, elle augmenterait ses probabilités d'être identifiés par la police (Beauregard & Martineau, 2016a). D'autre part, les auteurs soulignent que parmi les 12 comportements associés à un modus operandi organisé inclus dans leurs analyses, seulement trois sont associés à une découverte plus tardive du corps de la victime (pénétration vaginale, overkill, dissimulation du corps) et un seul permet de protéger leur

identité (déplace le corps de la victime) (Beauregard & Martineau, 2014). En conséquence, certains meurtriers réalisent des choix dans le but de retarder ou d'éviter leur identification par la police sans pour autant que cela soit nécessairement efficace et peuvent, parfois, produire l'effet inverse (approche rusée, utilisation d'une arme, pénétration anale).

Contrairement à la croyance populaire, prendre des précautions suite à la commission d'un homicide sexuel ne permet pas nécessairement de différer ou d'éviter l'identification par la police. Une étude comparative sur les caractéristiques d'homicides sexuels résolus et non-résolus pourrait nous permettre de clarifier les raisons pour lesquelles certains meurtriers sexuels seront identifiés plus rapidement que d'autres ainsi que les raisons pour lesquelles certains meurtriers sexuels ne seront jamais identifiés.

Être un meurtrier organisé n'est pas une condition *sine qua non* afin d'éviter la détection de la police

En continuité des résultats de l'étude du FBI, Balemba et ses collaborateurs (2014) ont effectué une étude novatrice en réalisant une analyse de classes latentes à partir des constatations de scène de crime de 350 homicides sexuels, parmi lesquels 100 cas n'étaient pas résolus au moment de la collecte de données. Les informations provenant des homicides résolus ont permis d'identifier trois classes d'homicides sexuels : Sloppy/Reckless, Violent/Sadistic, et Forensically Aware. Les homicides Sloppy/Reckless sont commis par des meurtriers sexuels dont l'objectif principal est d'accomplir un acte sexuel coercitif plutôt que de protéger leur identité, tel que le suggère la grande proportion de meurtriers ayant pénétré le vagin de leur victime et laissé des traces de spermatozoïdes sur la scène de crime. Les homicides Violent/Sadistic sont commis par des meurtriers sexuels dont l'objectif principal est d'infliger de la souffrance à la victime, et cela, en la violentant ou en la torturant. Ainsi, il peut être suggéré que les caractéristiques de leur modus operandi (ex.: mutilation, pénétration vaginale, strangulation) sont de nature à favoriser, par contact, le transfert d'éléments biologiques autres que spermatozoïdes sur le corps de la victime ou sur les objets de la scène de crime (ex.: sang, salive, cheveux, ongles). Les homicides Forensically Aware sont commis par des meurtriers sexuels dont l'un de leurs principaux objectifs est de protéger leur identité. En conséquence, ils commettent leur crime en limitant les contacts physiques avec la victime. Ces meurtriers sont organisés dans la mesure où ils sembleraient planifier leur crime et recourir à des techniques post-homicide afin de détruire des éléments pouvant compromettre leur anonymat (ex.: brûler ou démembrer le corps de la victime).

D'autre part, les informations provenant des homicides non-résolus ont permis d'identifier deux classes d'homicides sexuels : Forensically Aware et Not Forensically Aware/Lucky. La distinction principale entre ces deux types d'homicides non-résolus est le degré d'organisation du meurtrier. Tandis que lors d'homicides Forensically Aware, le

meurtrier ferait généralement preuve d'une excellente habilité criminelle pour éviter la détection de la police, les meurtriers ayant commis un homicide Not Forensically Aware/Lucky auraient eu peu de considération pour la protection de leur identité (ex.: ils laissent des preuves sur la scène de crime). Si l'incapacité à élucider le premier type d'homicide est compréhensible, l'incapacité à élucider le second l'est moins. Conséquemment, un meurtrier sexuel dont le modus operandi est organisé, semblerait augmenter ses probabilités d'éviter temporairement, ou de manière permanente, son identification par la police. Toutefois, par son existence, la classe Not Forensically Aware/Lucky suggère qu'un modus operandi organisé constitue une condition qui peut être suffisante mais non nécessaire afin d'éviter la détection et que, pour ce type d'homicide, l'hypothèse de lacunes dans l'enquête criminelle devrait être considérée.

Être un meurtrier désorganisé : Une arrestation rapide ou une enquête faisant fausse route

En dépit d'un taux de résolution de 75 % (Roberts & Grossman, 1993), certaines enquêtes criminelles en matière d'homicides sexuels se trouvent dans une impasse, situation pouvant parfois s'expliquer par des erreurs commises lors de l'enquête criminelle, « not all crimes are solvable [...] in some circumstances, even solvable crimes are not cleared because of incompetence, misfeasance, nonfeasance, resource problems, or simple bad luck » (p. 3, Rossmo, 2009). Ainsi, lorsqu'un homicide sexuel est constaté, les intervenants de l'enquête criminelle (ex.: enquêteurs, médecins légistes, magistrats) délimitent la scène de crime, la protègent, se focalisent sur les éléments de preuves qu'elle contient et tentent de clarifier les circonstances de l'attaque par l'intermédiaire des déclarations des témoins, des suspects, et des résultats de l'autopsie (Weston et al., 2000). Ainsi, les intervenants de l'enquête criminelle traitent et centralisent une multitude d'informations et en dégagent des pistes d'enquêtes prioritaires.

Dans le contexte d'enquêtes sur les homicides sexuels, les intervenants de l'enquête criminelle doivent être alerte à l'identification d'éléments spécifiques (ex.: liquide séminal, sang, contusion sur le corps de la victime, mutilation) éventuellement laissés par le criminel sur la scène de crime. Afin d'optimiser le degré d'efficacité de l'enquête, Geberth (2006) a suggéré que celle-ci devait être basée sur la coopération des différents intervenants visant un objectif commun (résoudre l'homicide) et que celle-ci doit dès les tous premiers temps de l'intervention reposer sur trois principes clés : 1) une forte réactivité des patrouilleurs, lesquels doivent se rendre rapidement sur la scène de crime de l'homicide dans le but de protéger les preuves matériels avant que celles-ci soient détruites, altérées, ou perdues, 2) une méthodologie rigoureuse : par défaut, tous les éléments devraient être considérés comme constituant potentiellement une preuve et, qu'il s'agisse d'une preuve physique ou d'un témoignage, être préservée, notée, et portée à l'attention des enquêteurs, 3) une communication parfaite : une fois la scène de crime

sécurisée, une notification immédiate et adaptée doit être effectuée auprès des enquêteurs. Ainsi, un travail d'équipe permet de prendre en charge l'ensemble des éléments physiques et humains et de mettre en place un travail de logique et de déduction appuyé par les résultats de la police technique et scientifique. Cependant, certaines scènes de crime sont caractérisées par une pauvreté d'information : la victime n'est pas identifiée, absence d'éléments matériels et de témoins, absence de mobile du crime évident. Dans ces circonstances, il semblerait que les caractéristiques du crime aient un impact important sur les probabilités que celui-ci soit résolu (Riedel, 2008). Ainsi, par ses prises de décisions (ex.: attaquer une victime marginalisée dans un lieu isolé et faiblement fréquenté, détériorer le corps de la victime, le déplacer et/ou le dissimuler, nettoyer la scène de crime, détruire les documents d'identité de la victime), le meurtrier peut exercer une influence sur le niveau de difficulté auquel l'enquête sera confrontée et, par conséquent, sur ses probabilités d'être arrêté.

Dans d'autres cas, il semblerait que des facteurs internes à l'enquête criminelle puissent aussi nuire à la résolution d'un homicide : absence d'enquête de voisinage, trace ADN non exploitée, signalement de la disparition de la victime considérée comme n'étant pas inquiétant, lieu de disparition non investigué, problème de communication entre les équipes d'intervention, conclusions d'enquêtes erronées, tiers innocent condamné. En analysant les caractéristiques d'une enquête réalisée sur l'homicide sexuel d'une femme, Chabot (2016) a mis en évidence que la conviction des enquêteurs quant à la culpabilité d'un suspect, combinée à des techniques de suggestions psychologiques (pressions lors des interrogatoires), pouvaient suffire à orienter l'enquête dans une mauvaise direction (fausse confession du suspect). D'autres fois, une interprétation erronée de la scène de crime a aussi pu précipiter l'enquête dans une impasse (voir appendice A; Cas d'étude : Jacques).

Les décisions prises par les meurtriers sexuels, ainsi que celles prises par les intervenants de l'enquête criminelle, peuvent avoir un impact sur les probabilités que l'enquête criminelle soit mise en échec. Dans cette circonstance, le meurtrier sexuel aura la possibilité de commettre un autre homicide sexuel. Par conséquent, l'étude des meurtriers sexuels en série appréhendés par la police, dont le modus operandi est « forensically aware », et qui ont, par définition, déjà commis un homicide associé à une enquête criminelle mise en échec, pourrait nous permettre d'identifier les caractéristiques de leur modus operandi associées, d'une part, à l'évitement de la détection par la police et, d'autre part, à leur identification par la police.

Être un meurtrier sexuel en série peut mettre l'enquête échec et mat

Dans leur recension systématique, James et Proulx (2016) ont mis en évidence que le modus operandi des meurtriers sexuels en série appréhendés par la police est caractérisé par deux types de comportements : les comportements organisés et les comportements

sadiques. Ainsi, leur modus operandi est planifié, le lieu du crime est présélectionné et ils ciblent une victime qu'ils abordent par le biais d'un scénario sophistiqué (ex.: le meurtrier propose son aide à la victime). Après l'homicide, ils prennent des précautions dans le but de protéger leur identité. Cependant, éviter la détection par la police ne serait pas leur seul objectif. Effectivement, les comportements sadiques qu'ils exhibent sur la scène de crime semblent tendre vers l'accomplissement d'un autre objectif (réaliser une fantaisie sexuelle sadique) (MacCulloch et al., 1983), lequel peut être de nature à compromettre la protection de leur identité : l'utilisation de moyens de contention, d'une arme, l'enregistrement du crime ou la prise de trophées, ainsi que le besoin de retourner sur la scène de crime quelques jours après l'homicide, sont des comportements pouvant permettre aux enquêteurs d'établir un lien matériel entre le meurtrier et l'homicide. Également, la séquestration de la victime, la commission d'actes sexuels (pénétration anale, insertion d'objet) ou d'actes violents (torture), sont des comportements pouvant faciliter le transfert d'éléments biologiques entre le meurtrier et la victime. En conséquence, le degré de difficulté auquel est confrontée l'enquête criminelle pourrait être en lien avec la capacité du meurtrier sexuel en série à préparer son crime, à se contrôler pendant sa commission et à être organiser après celui-ci.

Objectif de l'étude

Dans la foulée des avancées technologiques et de leur vulgarisation dans les films et les séries télévisées consacrées aux enquêtes criminelles, un nombre croissant d'études scientifiques a tenté d'évaluer l'impact du modus operandi des criminels sur leurs probabilités d'être appréhendé. Tandis qu'il a été principalement mis en évidence que les choix réalisés par les meurtriers sexuels avant, pendant, et après la commission de leur crime pouvaient avoir une influence sur la durée de l'enquête criminelle et sur leur possibilité de commettre un second meurtre, l'impact des décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle a été négligé. En conséquence, l'objectif de cette étude est : 1) d'identifier les raisons pour lesquelles certaines enquêtes criminelles sont plus longues à résoudre que d'autres; 2) d'identifier les caractéristiques du modus operandi des meurtriers sexuels qui sont associées à la sérialité des meurtriers; et, 3) d'identifier les facteurs influençant conjointement nos deux mesures. Cette étude permettra de clarifier l'impact des décisions prises par le meurtrier ainsi que celles prises par les intervenants de l'enquête criminelle sur la durée de l'enquête. Une telle étude est indispensable afin : 1) d'identifier précocement les homicides susceptibles de poser des difficultés aux enquêteurs, 2) de réduire la durée des enquêtes criminelles et, par conséquent, 3) favoriser la prévention des crimes violents et sexuels.

Méthodologie

Participants

Afin d'être intégré à cette étude, chaque homicide devait être caractérisé par la présence d'au moins l'un des six critères de la définition de l'homicide sexuel proposée par le Federal Bureau of Investigation : (a) la victime est retrouvée nue ou partiellement nue; (b) les parties génitales de la victime sont exposées; (c) le corps est positionné d'une manière sexuellement explicite; (d) un objet est inséré dans l'une des cavités du corps de la victime; (e) une preuve d'acte sexuel est mise en évidence (orale, vaginale, anale); ou (f) la scène de crime comporte des éléments suggérant des fantasmes sadiques ou des activités sexuelles de substitution (Ressler et al., 1988). Dans cette étude, 10 meurtriers sexuels ont commis deux homicides sexuels ou plus. En conséquence, 24 homicides ont été commis par des meurtriers sexuels en série (SSM) et 38 homicides ont été commis par des meurtriers sexuels non-sériels (NSM). La plupart des meurtriers sont des caucasiens (80.6%) et leur moyenne d'âge au moment de l'homicide est de 30.4 ans (ET : 10.8 ans). La majorité des meurtriers sexuels étaient célibataires (54.8%) ou sans-emploi (64.5%) lors de l'homicide.

Procédure

Les informations provenant de 47 dossiers pénaux de meurtriers sexuels condamnés pour avoir commis 62 homicides sexuels en France entre 1979 et 2012 ont été consultés et évalués par un psychologue. Dans le but de minimiser les biais de sélection, les dossiers ont été identifiés par des enquêteurs, des greffiers et des magistrats, et ont été localisés dans 46 Palais de Justice répartis à travers la France. Les dossiers faisaient en moyenne 4059 pages (range: 931 – 17789) et étaient composés de l'ordonnance de mise en accusation, des interrogatoires du meurtrier, des expertises psychiatriques, psychologiques et médicales, de l'enquête de personnalité, des dossiers scolaire, professionnel, militaire, criminel et carcéral, des constatations judiciaires, des rapports de médecine légale et de criminalistique, de l'enquête de personnalité de la victime ainsi que des auditions de témoins. Lorsque la véracité d'une information divergeait entre deux sources (ex.: déclarations du meurtrier sexuel et constatations judiciaires), l'information provenant de la source officielle était considérée comme étant la plus fiable et était retenue.

Les variables

Les variables dépendantes

La présente étude évalue la difficulté à résoudre un homicide sexuel à partir de deux axes. La première variable dépendante que nous considérons est la durée de l'enquête criminelle. Généralement, la durée de l'enquête criminelle est définie comme étant :1) le

laps de temps entre la date de l'homicide et la date à laquelle le meurtrier a été arrêté (Skolnick, 1966; Wellford & Cronin, 1999; Brodeur, 2005), ou 2) le laps de temps entre la dernière fois où la victime a été vue en vie et la date à laquelle son corps a été découvert par la police (Beauregard & Martineau, 2016a). Toutefois, ces mesures sont imparfaites dans la mesure où il existe dans la plupart des cas un délai entre : 1) la date de l'homicide et la date à laquelle la police est alertée; 2) la date à laquelle la victime a été vue en vie pour la dernière fois et la date du crime.; et 3) la date à laquelle le corps de la victime a été découvert et la date à laquelle l'homicide a été résolu. En conséquence, nous conceptualisons la durée de l'enquête criminelle comme étant le laps de temps entre l'activation de l'enquête (signalement d'une disparition inquiétante à la police ou découverte du corps de la victime) et la désactivation de l'enquête (arrestation du meurtrier). Certaines enquêtes criminelles sont plus longues à résoudre que d'autres. Ainsi, basé sur les écarts-types, une enquête peut être identifiée comme étant rapide lorsque le meurtrier est arrêté en moins de cinq heures ($\bar{X} = 0.09$ jours; ET = 0.07; 0.01 – 0.18), standard lorsqu'il est arrêté en moins de 10 mois ($\bar{X} = 50.5$ jours; ET = 81.8; 0.78 – 296.5), et lente lorsqu'il est arrêté après 501 jours d'enquête ($\bar{X} = 2176.4$ jours; ET = 1618.1; 501.8 – 5847.0). La durée d'une enquête criminelle est en moyenne de 419 jours (ET = 1053; Mdn = 6.0) (Tableau 1). En continuité avec les précédentes études (James & Proulx, 2016; Ressler et al, 1988), la deuxième variable dépendante que nous considérons est le type du meurtrier ayant commis l'homicide sexuel (0 = homicide commis par un NSM; 1 = homicide commis par un SSM). En accord avec la définition du FBI (FBI, 2008), un meurtrier sexuel est inclut dans le groupe SSM lorsqu'il a commis deux homicides sexuels ou plus lors d'événements séparés par une période d'accalmie émotionnelle.

Les variables indépendantes

Le modus operandi. Un total de 14 variables associées aux caractéristiques des homicides sexuels commis par des meurtriers sexuels en série ont été analysées. Le premier groupement composé de sept variables dichotomiques (codées : 0 = absence; 1 = présence) est associé aux comportements organisés et sadiques des meurtriers avant et pendant la commission de l'homicide (James & Proulx, 2016) : (a) l'homicide est prémédité; (b) le meurtrier utilise la ruse pour entrer en contact avec la victime; (c) le meurtrier enlève la victime; (d) le meurtrier torture la victime; (e) le meurtrier mutile le corps de la victime; (f) la violence exercée sur la victime est associée à un plaisir sexuel; (g) le meurtrier insère un objet dans l'un des orifices du corps de la victime. Le tableau 1 met en évidence que 67.7 % des meurtriers sexuels ont prémédité l'homicide et que 43.5 % ont eu recours à une technique d'approche rusée afin d'établir un contact avec la victime. Prêt d'un tiers d'entre eux ont torturé (35.5 %), mutilé (32.3 %), enlevé (30.6 %), ou inséré un objet dans l'un des orifices de la victime (30.6 %); soit des comportements associés au sadisme sexuel (Mokros et al., 2012). Par conséquent, il n'est pas surprenant qu'un peu moins de la moitié

des meurtriers sexuels aient exercé de la violence dans le but d'obtenir une satisfaction sexuelle (43.5 %).

Le deuxième groupement est composé de quatre variables dichotomiques (codées : 0 = absence; 1 = présence) et d'une variables continues (codées : x nombre de phénomènes observés) associées aux comportements organisés du meurtrier après l'homicide (Beauregard & Martineau, 2014; James & Proulx, 2016) : (a) la dissimulation du corps par le meurtrier est sophistiquée; (b) le meurtrier nettoie des éléments de preuve sur le corps de la victime; (c) le meurtrier se débarrasse d'objets l'incriminants; (d) le meurtrier revient sur les lieux du crime afin de modifier la scène de crime; et (e) nombre de précautions prises par le meurtrier. Le tableau 1 met en évidence que la plupart des meurtriers se sont débarrassés d'objets incriminants (67.7 %). Dans une minorité des cas, le meurtrier a nettoyé le corps de la victime (40.3 %), a dissimulé le corps de manière sophistiquée (21.0 %) ou est revenu sur les lieux du crime (12.9 %). En moyenne, les meurtriers ont pris quatre précautions post-homicide afin de protéger leur identité ($\bar{X} = 4.0$; $ET = 3.05$; $0.0 - 13.0$).

L'enquête criminelle. Un total de 8 variables associées aux caractéristiques de l'enquête criminelle ont été analysées; sept variables dichotomiques (codées : 0 = absence; 1 = présence) et deux variables continues (codées : x nombre de phénomènes observés et x nombre de jours) : (a) l'enquête ne dispose pas de trace ADN; (b) l'enquête ne dispose pas de l'arme du crime; (c) l'enquête ne dispose pas de témoin; (d) le corps de la victime a été retrouvé par un civil; (e) le corps est retrouvé dans un mauvais état de conservation; (f) le meurtrier a été auditionné par les enquêteurs sans avoir été incriminé; (g) le nombre de jours entre l'homicide et la découverte du corps de la victime; et (h) l'enquête criminelle n'a pas été réalisée de manière optimale. Afin d'être identifiée comme n'ayant pas été réalisée de manière optimale, chaque enquête devait être caractérisée par au moins l'un des sept critères suivants (codés : 0 = non; 1 = oui) : 1) absence d'enquête de voisinage; 2) une trace ADN trouvé sur la scène de crime n'a pas été exploitée; 3) le signalement de la disparition de la victime n'a pas été considérée comme étant inquiétante; 4) le lieu de disparition de la victime n'a pas fait l'objet d'investigations; 5) absence de partage d'informations entre les équipes d'interventions; 6) les conclusions d'enquêtes quant à la nature du décès de la victime ne correspondent pas à la réalité des faits; et 7) un tiers innocent est condamné. Le tableau 1 met en évidence que la majorité des enquêtes en matière d'homicides sexuels ont été réalisées sans témoins (80.6 %) ou sans l'arme du crime (72.6 %). Dans près d'un quart des cas, aucune trace ADN n'a été retrouvée (25.8 %). Le corps de la victime a été retrouvé par un civil dans 71.0 % des cas, dans un mauvais état de conservation dans 30.6 % des cas et, en moyenne, 45.2 jours après l'homicide ($ET = 193.21$; $0.01 - 1302.2$). Dans un peu moins de la moitié des cas, le meurtrier a été auditionné par les enquêteurs sans avoir été incriminé (40.3 %). Finalement, dans 37.1 % des cas, l'enquête criminelle n'a pas été réalisée de manière optimale.

Stratégie analytique

Dans un premier temps, la relation entre chaque variable indépendante (caractéristiques du modus operandi et de l'enquête criminelle) et la variable dépendante « type du meurtrier ayant commis l'homicide sexuel » (0 = NSM; 1 = SSM) a été mesurée par le biais d'analyses bivariées (chi-square). Dans un deuxième temps, l'impact des caractéristiques du modus operandi du meurtrier et des caractéristiques de l'enquête criminelle sur la variable dépendante « durée de l'enquête criminelle » a été mesuré. Étant donné que la distribution de cette variable est fortement asymétrique (de nombreux meurtriers ont été identifiés dans les premiers jours qui ont précédé l'homicide), le postulat de normalité de la distribution des moindres carrés a été violé. En conséquence, une analyse binomiale négative séquentielle avec transformation logarithmique a été réalisée. Le critère d'information Akaike Information Criterion bias-corrected version (AICc) (Sugiura, 1978), lequel est adapté aux petits échantillons (si le ratio $n/K < 40$, n étant la taille de l'échantillon et K étant le nombre de paramètres dans le modèle, Burnham & Anderson, 2002), a été utilisé afin de comparer nos modèles. Finalement, une régression logistique séquentielle a été réalisée afin d'évaluer l'impact de chaque variables indépendantes sur la variable dépendante « type du meurtrier ayant commis l'homicide sexuel ». Une régression logistique séquentielle a été privilégiée dans le but de pouvoir évaluer séparément les effets du modus operandi et de l'enquête criminelle sur la sérialité des meurtriers sexuels.

Résultats

Le tableau 1 présente les résultats des analyses bivariées réalisées entre les variables indépendantes et le type d'homicide sexuel. Concernant les caractéristiques du modus operandi, les résultats mettent en évidence que lorsque l'homicide a été prémédité ($X^2 = 7.0$, $p < .01$), que le meurtrier a utilisé la ruse pour entrer en contact avec la victime ($F = 11.2$, $p < 0.01$), que celle-ci a été torturée ($X^2 = 6.0$, $p < .05$) ou mutilée ($X^2 = 5.6$, $p < .05$), et que la violence exercée sur la victime a été associée à une satisfaction sexuelle ($X^2 = 8.5$, $p < .01$), l'homicide a plus de chance d'avoir été commis par un meurtrier sexuel en série (SSM) que par un meurtrier sexuel non-sériel (NSM). De plus, les SSM ont pris plus de précautions que les NSM suite à la commission de l'homicide (SSM $Mdn = 5.5$ vs. NSM $Mdn = 3.0$; $Z = -3.35$, $p < .001$) tel que le suggère les altérations de la scène de crime : le meurtrier nettoie le corps de la victime ($X^2 = 8.0$, $p < .01$), se débarrasse d'objets incriminants ($X^2 = 4.4$, $p < .05$), retourne sur la scène de crime ($F = 5.01$, $p < .05$). Concernant les caractéristiques de l'enquête criminelle, les résultats mettent en évidence que lorsqu'aucune arme ($X^2 = 4.4$, $p < .05$), empreinte ADN ($X^2 = 8.2$, $p < .01$), ou témoin ($F = 5.8$, $p < .05$) n'est à la disposition des intervenants de l'enquête, ou que lorsque le corps de la victime est retrouvé dans un mauvais état de conservation ($X^2 = 14.1$, $p < .001$), l'homicide a plus de chance d'avoir été commis par un SSM. De plus, les décisions prises

par les intervenants de l'enquête criminelle ont plus de chance de ne pas être optimales lorsque l'homicide a été commis par un SSM ($\chi^2 = 14.7$, $p < .001$). Finalement, nous avons évalué la relation entre nos deux variables dépendantes : les homicides sexuels commis par des SSM

Tableau 1.

Statistiques descriptives et bivariées des variables dépendantes, du modus operandi des meurtriers sexuels et des caractéristiques de l'enquête criminelle ($N = 62$).

	Total ($N = 62$)	Non-sériel ($n = 38$)	Sériel ($n = 24$)	χ^2, F
VARIABLES DÉPENDANTES				
Homicide sexuel commis par un meurtrier en série	38.7	---	---	---
Durée de l'enquête (jours) ^a	6.0 (419.1)	4.0 (320.8)	117.5 (574.7)	-3.61*** ^b
MODUS OPERANDI				
Préméditation	67.7	55.3	87.5	7.0**
Technique d'approche : ruse	43.5	36.8	54.2	11.2**
Victime enlevée	30.6	34.2	25.0	.59
Victime torturée	35.5	23.7	54.2	6.0*
Victime mutilée	32.3	21.1	50.0	5.6*
Violence sexualisée	43.5	28.9	66.7	8.5**
Insertion d'un objet	30.6	26.3	37.5	.87
Précaution : nettoie le corps de la victime	40.3	26.3	62.5	8.0**
Précaution : se débarrasse d'un objet incriminant	67.7	57.9	83.3	4.4*
Dissimulation sophistiquée du corps	21.0	13.2	33.3	3.6 [†]
Retourne sur la scène de crime	12.9	5.3	25.0	5.01*
Nombre de précautions <i>post</i> -homicide ^a	4.0 (4.0)	3.0 (3.1)	5.5 (5.4)	-3.35*** ^b
ENQUÊTE CRIMINELLE				
L'enquête ne dispose pas de l'arme du crime	72.6	63.2	87.5	4.4*
L'enquête ne dispose pas de traces ADN	25.8	13.2	45.8	8.2**
L'enquête ne dispose pas de témoin	80.6	71.1	95.8	5.8*
Découverte du corps : par un civil	71.0	78.9	58.3	3.0 [†]
Découverte du corps : état dégradé	30.6	13.2	58.3	14.1***
Nombre de jours entre l'homicide et la découverte du corps ^a	0.84 (45.2)	0.77 (35.6)	1.77 (60.3)	-1.49 ^b
Meurtrier auditionné sans avoir été incriminé	40.3	47.4	29.2	2.0
Qualité non-optimale des décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle	37.1	18.4	66.7	14.7***

* $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .001$ [†] $p < 0.10$.

Note ^a : la médiane (avec la moyenne entre parenthèses).

Note ^b : Mann-Whitney Test (Z)

mettent plus de temps à être résolus que les homicides sexuels commis par des NSM (SSM Mdn = 117.5 vs. NSM Mdn = 4.0; $Z = -3.61, p < .001$).

Le tableau 2 présente les résultats de la régression binomiale négative séquentielle avec transformation logarithmique concernant la durée de l'enquête criminelle. Le Modèle 1 inclut uniquement les variables du modus operandi. Les résultats indiquent que l'insertion d'un objet dans l'un des orifices de la victime ($\beta = -4.27, p < .001$) et que le nombre de précautions prises par le meurtrier afin de ne pas être identifié par la police ($\beta = -.24, p < .05$) sont associés à une enquête criminelle de courte durée. Le modèle 2 inclut uniquement les variables de l'enquête criminelle. Les résultats indiquent que lorsque le meurtrier a été auditionné par les enquêteurs sans avoir été incriminé ($\beta = 1.61, p < .01$) et que des décisions non-optimales sont prises par les intervenants de l'enquête criminelle ($\beta = 4.90, p < .001$), alors la durée de l'enquête criminelle sera plus longue. Le Modèle 3 évalue l'effet du modus operandi lorsque les caractéristiques de l'enquête criminelle sont introduites dans l'équation. Tandis que l'insertion d'un objet ($\beta = -1.14, p < .05$), le nombre de précautions prises par le meurtrier ($\beta = -.15, p < .05$), l'audition du meurtrier sans incrimination ($\beta = .98, p < .05$) et les décisions non-optimales prises par les enquêteurs ($\beta = 4.29, p < .001$) demeurent significatives dans le Modèle 3, d'autres variables deviennent significativement en lien avec une enquête criminelle de longue durée : préméditation ($\beta = .85, p < .05$), mutilation ($\beta = .98, p < .05$), le corps de la victime est retrouvée par un civil ($\beta = 2.14, p < .001$), le corps de la victime est retrouvé dans un mauvais état de conservation ($\beta = 1.58, p < .01$).

Le tableau 3 présente les résultats de la régression logistique séquentielle concernant le type du meurtrier ayant commis l'homicide sexuel (Nonserial sexual murderers/Serial sexual murderers). Le Modèle 1 inclut uniquement les variables du modus operandi. Les résultats indiquent que les homicides sexuels qui ont été prémédités ($\beta = 2.10, p < .05$), durant lesquels la victime a été mutilée ($\beta = 2.20, p < .01$) et à l'issue desquels de nombreuses précautions ont été prises par le meurtrier afin de ne pas être identifié ($\beta = .31, p < .05$), sont plus en lien d'avoir été commis par des SSM plutôt que par des NSM. Le Modèle 2 inclut uniquement les variables de l'enquête criminelle et mettent en évidence que l'homicide sexuel a plus de chance d'avoir été commis par un SSM lorsque le corps de la victime est retrouvée dans un mauvais état de conservation ($\beta = 1.88, p < .05$) et lorsque les intervenant de l'enquête criminelle réalisent des choix non-optimaux ($\beta = 2.31, p < .01$). Le Modèle 3 évalue l'effet du modus operandi lorsque les caractéristiques de l'enquête criminelle sont introduites dans l'équation. Tandis que les variables du modus operandi qui étaient significatives dans le Modèle 1 le demeurent dans le Modèle 3 (préméditation : $\beta = 5.75, p < .05$; mutilation : $\beta = 4.84, p < .05$; nombre de précautions prises : $\beta = .53, p < .05$) l'enlèvement de la victime par le meurtrier devient significative et en lien avec les homicides sexuels commis par des NSM ($\beta = -3.57, p < .05$). Comparativement au Modèle 2, les prises de décisions non-optimales des intervenants de l'enquête criminelle demeurent significative dans le Modèle 3 ($\beta = 5.86, p < .01$).

Cependant, tandis que la variable indiquant que le meurtrier a été auditionné sans avoir été incriminé devient significative et en lien avec les homicides commis par des NSM ($\beta = -2.93$, $p < .01$), la variable concernant

Tableau 2.

Analyses binomiales négative séquentielle avec transformation logarithmique sur la durée de l'enquête criminelle en utilisant les caractéristiques du modus operandi et de l'enquête criminelle ($N = 62$).

	Durée de l'enquête criminelle		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	β (SE)	β (SE)	β (SE)
MODUS OPERANDI			
Préméditation	1.11 (.74)		.85 (.43)*
Victime enlevée	.90 (.81)		.32 (.45)
Victime torturée	1.23 (.93)		-.67 (.49)
Victime mutilée	.31 (.68)		.98 (.40)*
Insertion d'un objet	-4.27 (1.16)***		-1.14 (.54)*
Dissimulation sophistiquée du corps	1.8 (1.02)†		.57 (.61)
Nombre de précautions <i>post-homicide</i>	-.24 (.11)*		-.15 (.07)*
ENQUÊTE CRIMINELLE			
Découverte du corps : par un civil		-2.15 (1.53)	2.13 (.48)***
Découverte du corps : état dégradé		.56 (.58)	1.58 (.51)**
Meurtrier auditionné sans avoir été incriminé		1.61 (.61)**	.98 (.44)*
Qualité non-optimale des décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle		4.90 (.55)***	4.29 (.41)***
AIC _C	653.6**	600.7***	597.1***
Constante	5.49 (.67)***	1.7 (.52)***	-.39 (.68)
Déviance	1.42	1.30	1.45

† $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .001$ † $p < 0.10$.

l'état de conservation du corps de la victime ne l'est plus. D'autres variables sont proches d'être significatives : la victime a été torturée ($\beta = -2.82$, $p = .090$), dissimulation sophistiquée du corps de la victime ($\beta = 3.84$, $p = .087$).

Enfin, le tableau 4 met en évidence les variables étant à la fois significativement associées à la durée de l'enquête criminelle et au type de meurtrier ayant commis l'homicide. La préméditation de l'homicide, la mutilation de la victime et les choix non-optimaux réalisés par les enquêteurs sont associés à nos deux mesures et permettent d'obtenir un élément de réponse sur ce qui favorise conjointement la mise en échec de l'enquête criminelle ainsi que la sérialité des meurtriers sexuels. D'autre part, les précautions prises par les meurtriers sexuels afin de protéger leur identité sont liées aux homicides commis par les SSM et, en continuité des résultats obtenus par Beauregard et

Martineau (2014), à une enquête criminelle de courte durée. Finalement, l'audition du meurtrier par la police sans que celle-ci résulte en l'incrimination du meurtrier, est liée aux homicides sexuels commis par des NSM ainsi qu'aux enquêtes criminelles de plus longue durée.

Tableau 3.

Analyses de régression logistique séquentielle sur le type d'homicide sexuel (*Meurtrier sexuel non-sériel/Meurtrier sexuel en série*) en utilisant les caractéristiques du modus operandi et de l'enquête criminelle ($N = 62$).

	(Non-sériel/Sériel)		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	β (SE)	β (SE)	β (SE)
MODUS OPERANDI			
Préméditation	2.10 (0.92)*	—	5.75 (2.74)*
Victime enlevée	-1.68 (.86)†	—	-3.57 (1.70)*
Victime torturée	-.34 (.81)	—	-2.82 (1.67)†
Victime mutilée	2.2 (0.83)**	—	4.84 (1.97)*
Insertion d'un objet	.13 (.88)	—	.72 (1.37)
Dissimulation sophistiquée du corps	1.65 (1.03)	—	3.84 (2.24)†
Nombre de précautions <i>post-</i> homicide	.31 (.13)*	—	.53 (.26)*
ENQUÊTE CRIMINELLE			
Découverte du corps : par un civil	—	-.56 (.82)	1.16 (1.46)
Découverte du corps : état dégradé	—	1.88 (.78)*	1.43 (1.36)
Meurtrier auditionné sans avoir été incriminé	—	-1.43 (.78)†	-2.93 (1.40)*
Qualité non-optimale des décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle	—	2.31 (.73)**	5.86 (2.09)**
Durée de l'enquête	—	—	-.001 (001)
Constante	-3.95 (1.11)***	-1.13 (.87)	-10.08 (3.92)**
X^2	27.84***	28.30***	53.24***
-2*log likelihood	54.937	54.464	29.524
Cox & Snell R^2	.36	.36	.58

* $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .001$ † $p < 0.10$.

Interprétation des résultats

Tandis que la recherche empirique sur les homicides sexuels a mis en évidence que les choix réalisés par les meurtriers sexuels avant, pendant, et après la commission de leur crime pouvaient, à la fois, avoir une influence sur la durée de l'enquête criminelle (Beauregard & Martineau, 2014, 2016a) ainsi que sur leur sérialité (James & Proulx, 2016), l'incidence des choix réalisés par les intervenants de l'enquête criminelle a été négligé. La présente étude a pour objectif d'identifier les raisons pour lesquelles certaines enquêtes criminelles sont plus longues à résoudre que d'autres, ainsi que les facteurs associés à la

sérialité des meurtriers sexuels. De plus, l'objectif de cette étude est d'évaluer si les facteurs exerçant une

Tableau 4.

Comparaisons des effets des caractéristiques du modus operandi et de l'enquête criminelle sur le type d'homicide (*Meurtrier sexuel non-sériel/Meurtrier sexuel en série*) et la durée de l'enquête criminelle ($N = 62$).

	Sérialité et arrestation différée	
	Durée de l'enquête	Non-sériel/Sériel
MODUS OPERANDI		
Préméditation	Positif	Positif
Victime enlevée	Non-significatif	Négatif
Victime torturée	Non-significatif	Non-significatif
Victime mutilée	Positif	Positif
Insertion d'un objet	Négatif	Non-significatif
Dissimulation sophistiquée du corps	Non-significatif	Non-significatif
Nombre de précautions <i>post</i> -homicide	Négatif	Positif
ENQUÊTE CRIMINELLE		
Découverte du corps : par un civil	Positif	Non-significatif
Découverte du corps : état dégradé	Positif	Non-significatif
Meurtrier auditionné sans avoir été incriminé	Positif	Négatif
Qualité non-optimale des décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle	Positif	Positif

influence sur notre première mesure (la durée de l'enquête) exercent aussi une influence sur notre deuxième mesure (le type du meurtrier ayant commis l'homicide). Les résultats de notre étude suggèrent que prises séparément, ou conjointement, les caractéristiques du modus operandi et de l'enquête criminelle exercent une influence sur la durée de l'enquête ainsi que sur la sérialité des meurtriers sexuels. D'autre part, notre étude met en évidence que pour être appréhendée dans une plus grande globalité, nos deux mesures devraient être évaluées avec des prédicteurs combinés (modus operandi et enquête criminelle, Modèle 3) plutôt que séparés (modus operandi ou enquête criminelle, Modèle 1 ou Modèle 2) tel que le suggèrent les valeurs de la qualité d'ajustement de nos modèles : 1) durée de l'enquête (Modèle 1 : AICC = 653.6, $p < .01$; Modèle 2 : AICC = 600.7, $p < .001$; Modèle 3 AICC = 597.1, $p < .001$); 2) type de meurtrier (Modèle 1 : $-2LL = 54.9$; Modèle 2 : $-2LL = 54.5$; Modèle 3 : $-2LL = 29.5$). En pratique, ces résultats impliquent que pour évaluer la durée d'une enquête criminelle ainsi que la sérialité d'un meurtrier sexuel, les choix réalisés par les meurtriers, ainsi que ceux réalisés par les intervenants de l'enquête criminelle, lorsqu'ils sont considérés comme un tout, ont un meilleur pouvoir de prédiction.

Le modus operandi des meurtriers sexuels n'explique pas tout

En accord avec la théorie du choix rationnel, un meurtrier sexuel ayant pour objectif d'éviter la détection de la police aura tendance à se comporter de façon à augmenter ses chances de ne pas être identifié (Clarke & Cornish, 1985; Cornish & Clarke, 1986). Ainsi, bien que certains de leurs comportements puissent paraître irrationnels (ex.: prélever des préservatifs usagés dans les poubelles publiques), leurs décisions exhibent une certaine rationalité (ex.: complexifier la scène de crime) et sont influencés par des objectifs (ex.: orienter les enquêteurs vers une fausse piste).

Si nos résultats suggèrent que les comportements organisés des meurtriers sexuels, tel que la préméditation du crime, puissent permettre au meurtrier d'être identifié plus tardivement, d'autres comportements organisés (les précautions prises après l'homicide) peuvent produire l'effet inverse. Pour expliquer ce résultat contre-intuitif, Beauregard et Martineau (2014) ont émis l'hypothèse que les précautions prises par les meurtriers appréhendés par la police ne sont pas les plus efficaces et que, par conséquent, la mesure de ce comportement est vouée à être biaisée. De manière complémentaire, nous suggérons que malgré la prise de précautions, un élément situationnel imprévisible (ex.: le véhicule du meurtrier tombe en panne sur la scène de crime) peut contrebalancer l'effet de la précaution et précipiter l'identification du meurtrier. D'autres résultats n'étaient pas attendus : l'enlèvement de la victime, lequel est un item du Severe Sexual Sadism Scale (Mokros et al, 2012), est associé aux meurtriers sexuels non-sériels (NSM) en dépit de la faible fréquence d'apparition de ce comportement au sein de ce type de meurtriers (24.0 %, James & Proulx, 2016). Dans ce contexte, l'enlèvement de la victime pourrait être la conséquence d'une opportunité saisie par le meurtrier (ex.: le meurtrier conduit une connaissance à son domicile et décide subitement de l'enlever), ou d'une nécessité opérationnelle (ex.: le lieu d'attaque est caractérisé par un niveau de fréquentation instable), plutôt que d'un besoin visant à accomplir une fantaisie sexuelle déviante (ex.: conduire la victime dans un lieu pré-conditionné pour l'homicide). De plus, l'absence d'incrimination du meurtrier à la suite de son audition est aussi associée aux NSM. Ce résultat suggère que les enquêtes sur les homicides sexuels évoluent de façon linéaire jusqu'à ce que la découverte de nouveaux éléments permette de réévaluer les premières conclusions établies. Effectivement, les NSM attaquent généralement des personnes de leur entourage (ex.: ami, voisin) et, par conséquent, sont auditionnés à un stade de l'enquête au cours duquel toutes les constatations judiciaires ne sont pas encore établies. En conséquence, bien que les comportements organisés puissent être suffisant pour protéger l'identité des meurtriers sexuels, ils ne peuvent expliquer entièrement les raisons pour lesquels certaines enquêtes criminelles seront longues. Ainsi, nos résultats soulignent que des facteurs contextuels à l'enquête difficilement surmontables par les enquêteurs (le corps est découvert par un civil, le corps est dans un mauvais état de conservation) peuvent aussi retarder l'identification du meurtrier dans la mesure où des

éléments de la scène de crime risquent d'être altérés ou d'être inexploitable. Finalement, la théorie du choix rationnel ne s'applique pas uniquement aux criminels. Lors de la découverte d'un homicide sexuel, les intervenants de l'enquête criminelle s'activent pour atteindre un objectif (ex.: résoudre le crime), font preuve de rationalité (ex.: ils réalisent des déductions à partir de constatations) et adaptent leurs comportements en conséquence (ex.: interroger de nouveaux suspects). Considérant le concept de rationalité limitée de la théorie du choix rationnel, il est logique de conclure que meurtriers et intervenants de l'enquête criminelle commettent des erreurs qui, pour les uns, précipiteront leur identification et, pour les autres, retarderont la résolution du crime.

Le paradoxe des meurtriers sexuels en série appréhendés

Par définition, les meurtriers sexuels en série (SSM) représentent un type de meurtriers qui, par leurs comportements organisés (préméditation, prises de précaution) et sadiques (mutilation, voir Marshall et al., 2002; Nitschke et al., 2009), posent des difficultés à l'enquête criminelle (corps de la victime dans un mauvais état de conservation, mauvaises orientations d'enquête).

En continuité de la théorie des scripts (Cornish, 1994), il a été suggéré qu'un sexual fantasy script serait à l'origine de l'organisation et du sadisme de leurs comportements (Hazelwood & Waren, 1995). Celui-ci, caractérisé par des fantaisies sexuelles sadiques, constituerait une puissante contrainte interne façonnant leur modus operandi et leur permettant, d'une part, d'échapper à la police et, d'autre part, de commettre plusieurs homicides sexuels (James & Proulx, 2016). Cependant, tous les SSM ne parviennent pas à échapper à l'enquête criminelle; notre échantillon en est la preuve. L'hypothèse que nous formulons est que le sadisme sexuel est une préférence sexuelle générant des prises de décisions paradoxales lors de la commission de l'homicide sexuel. Tandis que les fantaisies sadiques permettent au meurtrier de structurer son crime avant le passage à l'acte et de prendre des précautions post-homicide afin de ne pas être identifié, les comportements sadiques intra-attaque exposent le meurtrier à des contacts physiques avec la victime, favorisant le transfert d'éléments biologiques. Par conséquent, les choix réalisés par les SSM semblent être tirillés par la volonté d'accomplir deux objectifs, éviter la détection par la police et obtenir du plaisir sexuel, qui dans le contexte médico-légal, peuvent paraître antagonistes. Ainsi, il n'est pas surprenant que l'insertion d'objet dans l'un des orifices de la victime (impliquant un objet et une substance biologique) soit associée à une durée d'enquête plus courte. D'autre part, des similarités existent entre le modus operandi des SSM et les types d'homicides Violent/Sadistic, Forensically Aware (solved) et Forensically Aware (unsolved) (Balemba et al., 2014); similarités pouvant illustrer le paradoxe dans lequel se trouve les SSM appréhendés : être protégé de la police ou être satisfait. Ainsi, il semblerait que, dépendamment du niveau de régulation de

l'excitation sadique pendant la commission du crime, le meurtrier sera en capacité de limiter les traces qu'il laisse sur la scène de crime.

Les choix réalisés par les meurtriers avant, pendant et après l'homicide, semblent être influencés par des scripts et avoir un impact sur le degré d'efficacité de l'enquête criminelle. Toutefois, l'origine des difficultés rencontrées par l'enquête criminelle n'est pas clairement établie : est-elle mise en échec en raison de dysfonctionnements préexistants à l'homicide sexuel ou est-ce le degré d'habileté du meurtrier sexuel qui l'oriente dans une impasse ? Nous suggérons que la réponse est duale et qu'il est possible de réduire la durée d'une enquête criminelle.

Comment réduire la durée de l'enquête criminelles ? Quelques pistes

Les erreurs sont le lot de tous les domaines dans lesquels l'être humain intervient. L'enquête criminelle ne semble pas échapper à la règle. Notre devoir est alors de comprendre ce qui ne marche pas, d'en identifier les faiblesses et de développer des techniques afin de les surmonter. En matière d'homicide sexuel, le temps est compté : un meurtrier sexuel en série mettra en moyenne 145 jours pour commettre un second homicide (ET = 162.1; 7 - 444). De plus, une fois le septième jour d'enquête atteint, seulement 3.3 % des homicides sexuels seront résolus par le biais d'une source policières (ex.: enquête de routine, surveillance). En conséquence, plusieurs pistes sont à explorer afin d'améliorer l'efficacité de l'enquête criminelle : 1) améliorer la détection rapide des caractéristiques de la scène de crime associées à des résolutions d'enquêtes difficiles (celles à la résolution tardive ou impliquant un modus operandi typique des SSM). L'étude actuelle a identifié plusieurs facteurs associés à une enquête de longue durée (l'homicide est prémédité, la victime est mutilée, le corps est découvert par un civil, le corps est découvert dans un mauvais état de conservation, des décisions non-optimales sont réalisées par les intervenants de l'enquête criminelle) ainsi que des facteurs associés aux homicides commis par des SSM (le meurtrier est rusé, il torture la victime, il recourt à la violence pour obtenir une satisfaction sexuelle, il nettoie le corps de la victime, il se débarrasse d'objets incriminants, il retourne sur la scène de crime afin de la modifier, il ne laisse aucune arme, aucune trace génétique et aucun témoin sur les lieux du crime). Ainsi lorsque ces éléments sont identifiés, immédiatement, une intensification des moyens humains et technologiques devrait être réalisée, et cela, afin de surmonter le handicap initial engendré par le modus operandi du meurtrier. Ainsi, Wellford et Cronin (1999) ont mis en évidence que l'intensification des moyens humains (nombre d'enquêteurs assignés par dossier) et technologiques (vérification informatique dans les banques de données, exemple Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques, FNAEG) constitue un facteur associé à une forte probabilité de résolution des homicides; 2) former les enquêteurs à la criminalité violentes et sexuelles. L'homicide sexuel est un phénomène rare (James & Proulx, 2014). En conséquence, il est difficile pour les

intervenants de l'enquête criminelle de développer une pratique de « terrain » adéquate et cela pourrait avoir une influence sur la qualité de leurs prises de décisions. Afin de surmonter cette limite, une formation sur les profils psychopathologiques et développementales des meurtriers sexuels en série (ex.: isolement social, faible estime de soi, déviance sexuelle, antécédents sexuels) et des meurtriers sexuels non-sériels (ex.: personnalité antisociale, comportements impulsifs et violents, carrière criminelle intense et diversifiée) permettrait aux intervenants de l'enquête criminelle d'envisager de nouvelles hypothèses d'enquête sur la base de résultats empiriques. De plus, une telle formation permettrait aux enquêteurs d'adapter leurs stratégies d'interrogatoire à ces clientèles en fonction des caractéristiques psychopathologiques du meurtrier sexuel et de son comportement lors de l'interrogatoire (respectivement, introverti : inconfortable, émotif, tendu, anxieux, mauvais menteur, respectueux de l'autorité; extraverti : habile, charmeur, manipulateur, mégalomane, évasif, arrogance; voir St-Yves & Deslauriers-Varin, 2009) et, par conséquent, limiter les situations dans lesquelles le meurtrier a été auditionné sans avoir éveillé les soupçons des enquêteurs. L'interrogatoire d'un meurtrier sexuel appréhendé peut constituer un atout pour la résolution des prochains homicides : « Every ounce of information we can extract from a killer about his mind and methods gives us more ammunition to track the next one » (Ressler & Shachtman, 1993, p.125); 3) mettre en situation les intervenants de l'enquête criminelle lors de présentations de cas illustrant des erreurs d'enquête commises lors d'homicides sexuels antérieurs résolus et non-résolus. Cela pourrait les influencer à privilégier une démarche empirique et, ainsi, limiter les effets iatrogènes de décisions fondées sur une expérience de terrain accumulées dans le cadre d'enquêtes à la clientèle différente (ex.: avec les meurtriers non-sexuels); et 4) s'assurer que tous les moyens techniques sont exploités pour résoudre le crime. Les éléments de preuves récoltés ne sont pas toujours exploités en laboratoire (Strom et al., 2007).

Conclusion

Cette étude n'est pas sans limites. Premièrement, elle est limitée aux meurtriers sexuels ayant été appréhendés : ses résultats ne sont peut-être pas représentatifs de tous les meurtriers sexuels. Deuxièmement, les homicides identifiés comme ayant été commis par des meurtriers sexuels non-sériels peuvent inclure des homicides ayant été commis par des meurtriers sexuels en série que l'enquête n'est pas parvenue à identifier comme tel en raison de victimes non-découvertes. Finalement, exploratoire par nature, cette étude ne prend pas en considération : a) l'impact des différents types de décisions réalisées par les enquêteurs; b) les effets des caractéristiques de la victime (Beauregard & Martineau, 2014, 2016a); et c) l'influence des facteurs du contexte situationnel dans lequel l'homicide a été commis.

Les futures recherches devraient identifier les différents types de décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle afin de pondérer l'influence de chacune d'entre elles sur la résolution des homicides sexuels. De plus, elles devraient préciser l'influence des caractéristiques des victimes et du contexte situationnel sur les difficultés rencontrées par l'enquête criminelle. Finalement, afin d'identifier les facteurs associés à la résolution rapide et à la résolution lente des homicides sexuels, les futures études devraient distinguer les comportements criminels organisés des comportements criminels sadiques lors des analyses.

En résumé, cette étude met en évidence que les choix réalisés par les meurtriers sexuels et les intervenants de l'enquête criminelle peuvent, d'une part, influencer similairement la durée d'une enquête criminelle et, d'autre part, influencer la sérialité des meurtriers sexuels de manière équivalente. Bien qu'il soit généralement admis qu'une enquête criminelle se trouvant dans une impasse peut être la conséquence d'un modus operandi organisé ou d'une erreur d'enquête et que, certains meurtriers sexuels sont caractérisés par des propensions individuelles favorisant la sérialité de leurs crimes, il est en revanche peu admis que la sérialité des meurtriers sexuels peut être influencée par des enquêtes dirigées de manière non-optimales. Le principe sous-jacent ce résultat est cartésien : un meurtrier sexuel possédant des propensions individuelles liées à la sérialité ne pourra les concrétiser s'il est appréhendé à l'issue de son premier homicide. Étant donné que de nombreux paramètres de l'homicide sont hors de contrôle des enquêteurs (modus operandi, condition de découverte du corps, état de conservation du corps), il est nécessaire d'améliorer ceux étant en leur contrôle (ex.: réactivité des patrouilleurs et des enquêteurs afin de se rendre rapidement sur la scène de crime de l'homicide, sécurisation appropriée de la scène de crime, vérifications des bases de données informatiques, audition des amis et des voisins de la victime). Beauregard et Martineau (2016b) ont recensé 12 facteurs d'enquête associés à la résolution des homicides (ex.: nombre d'enquêteurs assignés au dossier, vérification des informations fournies par les témoins, par les proches de la victime, tentative des enquêteurs de localiser d'autres témoins, délimitation et protection de la scène de crime, présence des enquêteurs lors de l'autopsie).

Cette étude souligne que l'organisation du modus operandi des meurtriers sexuels est une condition pouvant être suffisante pour retarder la détection de la police mais que celle-ci n'est pas nécessaire et que, dans certains cas, elle peut avoir un effet contre-productif pour les meurtriers. À cette observation contre-intuitive, un élément de réponse a été trouvé dans l'étude des meurtriers sexuels en série appréhendés : dans le contexte médico-légal, les fantasmes sexuelles sadiques, qui est à l'origine de leurs comportements organisés, peut aussi générer des comportements désorganisés. En conséquence, la capacité des meurtriers sexuels à se contrôler pourrait déterminer leur degré d'habileté criminelle. D'autre part, cette étude met en évidence que le degré d'habileté du meurtrier peut avoir une influence sur le degré d'efficacité de l'enquête criminelle. Toutefois, il est

intéressant de noter qu'une enquête criminelle non-optimale n'est pas nécessairement la conséquence d'une habileté criminelle élevée; des décisions prises par les intervenants de l'enquête criminelle pouvant nuire à la résolution de l'homicide peuvent provenir de facteurs indépendants au modus operandi du meurtrier. Finalement, plusieurs axes peuvent être envisagés afin d'augmenter le degré d'habileté des intervenants de l'enquête criminelle (l'intensification des moyens humains et techniques lors de certains homicides, la mise en place de formations pour les enquêteurs, l'analyse de cas d'école d'erreurs d'enquêtes) et, ainsi, contrebalancer celui des meurtriers sexuels.

Appendice A. Cas d'étude : Jacques

Jacques a été condamné pour avoir commis cinq homicides sexuels, une tentative de meurtre et six viols sur une période de 8 ans.

Sa première victime connue a été découverte à son domicile; au sol, partiellement dénudée, les mains liées avec un lacet, bâillonnée, la tête reposant sur une casserole remplie de sang, un foulard enfoncé dans la gorge jusqu'à la trachée, un hématome au cou. Aucun désordre apparent n'est constaté sur la scène de crime à l'exception d'un sous-vêtement féminin déchiré en deux morceaux.

L'alerte a été donnée par les voisins suite à la découverte du sac de la victime dans les poubelles communes du bâtiment. Le contenu du sac était composé de cotons maculés de sang, d'une lampe de chevet dont le fil était ensanglanté, d'une chaussure sans lacet et d'un verre sur lequel étaient identifiées des empreintes papillaires. L'examen toxicologique mit en évidence une dose toxique de Méprobamate et de Zolpidem dans le sang de la victime. L'entourage de la victime était unanime : elle était dans un état dépressif permanent et avait déjà tenté de se suicider à deux reprises. Les empreintes papillaires retrouvées sur le verre ne correspondaient à aucune personne de son entourage et demeurèrent sans identification.

À l'issue de ces constatations, l'inspecteur principal concluait à un suicide par absorption de médicaments combinée à une asphyxie. Les conclusions de son rapport d'enquête portaient les précisions suivantes : *« la défunte a employé une méthode de suicide indiquée dans un livre, elle a avalé des médicaments à dose mortelle, étant donné l'absence de lutte, il est totalement improbable qu'une personne étrangère ait forcé la défunte à ingurgiter une telle quantité de médicaments. Concernant les contentions physiques, elles sont peu sophistiquées, il était aisé pour cette jeune femme de se les attacher elle-même. De plus, malgré la profondeur, il n'est pas pensable que quelqu'un lui ait enfoncé de force un foulard dans la gorge sans qu'il n'y ait de traces de lutte. Aussi, il est fort probable que le léger hématome constaté au niveau du cou soit le résultat des soubresauts de la défunte lors de son état inconscient. Finalement, il est inconcevable qu'un assassin ait eu l'idée pour la moins curieuse de glisser une casserole sous la tête de la victime pour éviter de salir les lieux ».*

Lors de son arrestation, Jacques avoua plusieurs homicides dont celui de cette jeune femme.

Ce cas illustre qu'au-delà du degré de compétence du meurtrier sexuel, les erreurs de jugements réalisées par les enquêteurs au cours de l'enquête criminelle peuvent aussi avoir une influence, d'une part, sur la durée de l'enquête criminelle et, d'autre part, sur la sérialité des meurtriers sexuels.

Références

- Balemba, S., Beauregard, E., & Martineau, M. (2014). Getting away with murder: A thematic approach to solved and unsolved sexual homicides using crime scene factors. *Police Practice and Research*, 15(3), 221-233.
- Beauregard, E., & Martineau, M. (2014). No body, no crime? The role of forensic awareness in avoiding police detection in cases of sexual homicide. *Journal of Criminal Justice*, 42(2), 213-220.
- Beauregard, E., & Martineau, M. (2016a). Does the organized sexual murderer better delay and avoid detection?. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(1), 4-25.
- Beauregard, E., & Martineau, M. (2016b). *The Sexual Murderer: Offender Behaviour and Implications for Practice*. New York, United States: Routledge.
- Brodeur, J-P. (2005). L'enquête criminelle. *Criminologie*, 44(1), 197-223.
- Burnham, K. P., & Anderson, D. R. (2002). *Model Selection and Multi-model Inference: A Practical Information-Theoretic Approach*. Second Edition. Springer-Verlag, New York, NY, USA.
- Chabot, C. (2016). Autopsy of a miscarriage of justice. Analysis of miscarriage of justice's determinants in the context of a sexual murder. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 2, 201-226.
- Clarke, R. V., & Cornish, D. B. (1985). Modeling offenders' decisions: A framework for research and policy. *Crime and Justice*, 147-185.
- Cornish, D. B. (1994). Crimes as scripts. In D. Zahm & P. Cromwell (Eds.), *Proceedings of the international seminar on environmental criminology and crime analysis* (pp. 30-45). Florida Statistical Analysis Center, Florida Criminal Justice Executive Institute.
- Cornish, D. B., & Clarke, R. V. (1986). *The reasoning criminal: Rational choice perspective on offending*. New York: Springer-Verlag.
- DeLisi, M. (2014). An empirical study of rape in the context of multiple murder. *Journal of forensic sciences*, 59(2), 420-424.

Douglas, J. E., Burgess, A. W., Burgess, A. G., & Ressler, R. K. (1992). *Crime classification manual: A standard system for investigating and classifying violent crimes*. New York: Lexington.

Federal Bureau of Investigation (2008). *Serial murder: Multi-disciplinary perspectives for investigators*. Washington, DC: U.S. Department of Justice: Behavioral Analysis Unit, National Center for the Analysis of Violent Crime, U.S. Department of Justice.

Geberth, V. J. (2006). *Practical homicide investigation: Tactics, procedures, and forensic techniques* (4th ed.). Boca Raton, FL: CRC Press.

Hazelwood, R. R., & Warren, J. I. (1995). The relevance of fantasy in serial sexual crime investigation. In R. R., Hazelwood, & A. W., Burgess (Eds.), *Practical Aspects of Rape Investigation: A Multidisciplinary Approach* (pp. 127-137)

James, J., & Proulx, J. (2016). The modus operandi of serial and nonserial sexual murderers: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*.

MacCulloch, M. J., Snowden, P. R., Wood, P. J., & Mills, H. E. (1983). Sadistic fantasy, sadistic behaviour and offending. *The British Journal of Psychiatry*, 143(1), 20–29.

Marshall, W. L., Kennedy, P., Yates, P., & Serran, G. (2002). Diagnosing sexual sadism in sexual offenders: Reliability across diagnosticians. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 46(6), 668-677.

Mokros, A., Schilling, F., Eher, R., & Nitschke, J. (2012). The Severe Sexual Sadism Scale: cross-validation and scale properties. *Psychological assessment*, 24(3), 764.

Nitschke, J., Osterheider, M., & Mokros, A. (2009). A cumulative scale of severe sexual sadism. *Sexual Abuse: A journal of research and treatment*, 21(3), 262-278.

Piquero, A., & Tibbetts, S. (1996). Specifying the direct and indirect effects of low self-control and situational factors in offenders' decision making: Toward a more complete model of rational offending. *Justice quarterly*, 13(3), 481-510.

Proulx, J., & Beauregard, E. (2009). Decision making during the offending process: An assessment among subtypes of sexual aggressors of women. In A. R. Beech, L. A. Craig,

& K. D. Browne (Eds.), *Assessment and treatment of sex offenders: A handbook* (pp. 181-197). John Wiley & Sons.

Proulx, J., & Beauregard, E. (2014). Pathways in the offending process of extrafamilial sexual aggressors against women. In J. Proulx, E. Beauregard, P. Lussier, & B. Leclerc (Eds.), *Pathways to sexual aggression* (pp. 71-109). New York, NY: Routledge.

Ressler, R. K., Burgess, A.W., & Douglas, J. E. (1988). *Sexual homicide: Patterns and motives*. New York, NY: The Free Press.

Ressler, R. K., & Shachtman, T. (1993). *Whoever Fights Monsters: My Twenty Years Tracking Serial Killers for the FBI*. New York, NY: St. Martin's.

Riedel, M. (2008). Homicide arrest clearances: A review of the literature. *Sociology compass*, 2(4), 1145-1164.

Roberts, J. V., & Grossman, M. G. (1993). Sexual homicide in Canada: A descriptive analysis. *Annals of Sex Research*, 6(1), 5-25.

Rossmo, D. K. (2009). Introduction. In D. K. Rossmo (Ed.), *Criminal Investigative Failures* (pp. 3-8). Boca Raton, FL: CRC Press.

St-Yves, M., & Deslauriers-Varin, N. (2009). The psychology of suspects' decision-making during interrogation. In R. Bull, T. Valentine, & T. Williamson (Eds.), *Handbook of psychology of investigative interviewing: Current developments and future directions* (pp. 1-15). Chichester, UK: Wiley-Blackwell.

Sugiura, N. (1978). Further analysts of the data by akaike's information criterion and the finite corrections: Further analysts of the data by akaike's. *Communications in Statistics-Theory and Methods*, 7(1), 13-26.

Skolnick, J. (1966). *Justice Without Trial*. New York, NY: John Wiley and Sons.

Strom, K., Roper-Miller, J., Jones, S., Sikes, N., Pope, M., & Horstmann, N. (2009). *The 2007 survey of law enforcement forensic evidence processing: Final report*. US Department of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice, Washington, DC.

Wellford, C., & Cronin, J. (1999). *An Analysis of Variables Affecting the Clearance of Homicides: A Multistate Study*. Washington, DC: Justice Research and Statistics Association.

Weston, P. B., Lushbaugh, C., & Wells, K. M. (2000). *Criminal Investigation: Basic Perspectives*. Upper Saddle River, NJ: Prentice.